

F-Saint-Aubin: Services de gardiennage**2005/S 134-133039****AVIS DE MARCHÉ****Services**

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP): Non.

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur:**

Synchrotron Soleil, Att: Aurélia Desport, L'Orme des Merisiers, BP 48, F-91191 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: aurelia.desport@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.2) Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Synchrotron Soleil (la même qu'au point I.1), Att: Aurélia Desport, L'Orme des Merisiers, BP 48, F-91191 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: aurelia.desport@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.3) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus:**I.4) Adresse à laquelle les offres/demandes de participation doivent être envoyées:**

Synchrotron Soleil (la même qu'au point I.1), Att: Aurélia Desport, L'Orme des Merisiers, BP 48, F-91191 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: aurelia.desport@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.5) Type de pouvoir adjudicateur:

Autre.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ**II.1) Description****II.1.1) Type de marché de travaux:****II.1.2) Type de marché de fournitures:****II.1.3) Type de marché de services**

Catégorie de services: 23.

II.1.4) Accord-cadre:

Non.

II.1.5) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Prestations de gardiennage-accueil-magasinier du site Synchrotron Soleil.

II.1.6) Description/objet du marché:

L'appel d'offres concernera les prestations de gardiennage, d'accueil, de magasinier du Synchrotron Soleil situé sur la commune de Saint-Aubin (91).

II.1.7) Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services:

Lieu-dit "L'Orme des Merisiers" à Saint-Aubin (Essonne), F-91190.

II.1.8) Nomenclature**II.1.8.1) Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):**

74613000, 74831110, 64120000.

II.1.8.2) Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**II.1.9) Division en lots:**

Non.

II.1.10) Variantes prises en considération:

Oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché**II.2.1) Quantité ou étendue globale:**

Les prestations de gardiennage, d'accueil du public et de magasinier du site Synchrotron Soleil se composent comme suit:

- de la protection de l'entreprise contre les effractions 24.00/24.00, 7 jours/7,
- de contrôler et de filtrer l'accès et les livraisons aux installations du Synchrotron,
- de reporter les différentes alarmes et incidents aux personnes concernées.

II.2.2) Options. Description et indication du moment où elles peuvent être exercées:**II.3) Durée du marché ou délai d'exécution:**

48 mois à compter de l'attribution du marché.

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRES JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) Conditions relatives au marché****III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:****III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables:****III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché:**

Solidaire.

III.2) Conditions de participation**III.2.1) Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise:****III.2.1.1) Situation juridique - références requises:**

Les candidats relevant de l'Union Européenne fourniront:

- soit les formulaires DC4, DC5, et DC7 et tous les justificatifs;
- soit les informations suivantes dans un seul ou plusieurs documents accompagnés des justificatifs:
 - un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou équivalents,
 - les attestations de déclaration et du paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente ou une copie de l'état annuel des certificats reçus (le DC7). Cette copie devra comporter la mention "copie attestée conforme à l'original" ainsi que la date et la signature d'une personne habilitée à engager l'entreprise,
 - une lettre de candidature (ou DC4) signée du candidat et une attestation sur l'honneur signée du signataire du marché certifiant que ce dernier a reçu délégation de pouvoir pour engager l'entreprise à exécuter le marché,
 - pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et leur situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe,
 - la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire,
 - ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant:
 - qu'il n'est en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente à l'étranger,
 - que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement (Article R.324-4 du code du travail) et qu'il

n'a pas fait l'objet, au titre du travail illégal, d'une condamnation au cours des cinq dernières années portée au bulletin n° II du casier judiciaire (Articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail), qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique. (Article 50 de la loi n° 52-401 du 14.4.1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78-753 du 17.7.1978).

Les candidats doivent fournir une lettre émanant de l'autorité compétente justifiant de la non présentation des documents.

Les candidats ne relevant pas de l'Union européenne fourniront:

- soit les DC5 et les justificatifs,
- soit la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus,
- s'ils produisent une lettre justifiant de la non présentation des documents, ils fournissent, en outre, une déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'État où ils sont établis.

III.2.1.2) Capacité économique et financière - références requises:

Les candidats fourniront leurs liasses fiscales ou équivalent des 3 dernières années.

III.2.1.3) Capacité technique - références requises:

Les candidats fourniront:

- leurs références professionnelles dans le domaine concerné en indiquant pour chaque marché: le nom du client, ses coordonnées, la date du marché, le montant, le lieu d'exécution, les moyens mis en œuvre et la mention que chaque marché a été réalisé dans les règles de l'art et mené régulièrement,
- la liste des moyens humains dont disposent les candidats,
- la liste des moyens techniques dont disposent les candidats.

Ainsi que toute information susceptible de mettre en évidence le potentiel technique du candidat.

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Prestations réservées à une profession particulière:

Oui.

Pour le gardiennage (gardiens assermentés).

III.3.2) Les personnes morales seront tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché:

Oui.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) Type de procédure:

Restreinte.

IV.1.1) Candidats déjà sélectionnés:

Non.

IV.1.2) Justification du choix de la procédure accélérée:

IV.1.3) Publications antérieures relatives au même marché

IV.1.3.1) Avis de pré-information relatif au même marché:

Numéro d'avis au sommaire du JO: [2005/S 100-099925](#) - Du: 26.5.2005.

IV.1.3.2) Autres publications antérieures:

IV.1.4) Nombre des entreprises que le pouvoir adjudicateur envisage d'inviter à présenter une offre:

Nombre: 7.

IV.2) Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction:

Des critères énoncés ci-dessous:

- 1: conformité administrative du dossier de candidature;
 - 2: capacité juridique et financière de l'entreprise;
 - 3: capacité professionnelle (référence dans le domaine concerné, moyens, organisation et qualité).
- Par ordre de priorité décroissante: Non.

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

ADM/AD/AD/05-939.

IV.3.2) **Documents contractuels et documents additionnels - conditions d'obtention:**

IV.3.3) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**

6.9.2005. Heure: 12:00.

IV.3.4) **Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats sélectionnés:**

Date prévue: 10/2005.

IV.3.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français.

IV.3.6) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:**

6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

IV.3.7) **Modalités d'ouverture des offres**

IV.3.7.1) **Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres:**

IV.3.7.2) **Date, heure et lieu:**

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **Avis non obligatoire:**

Non.

VI.2) **Indication si le présent marché a un caractère périodique et calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:**

VI.3) **Ce marché s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds communautaires:**

Non.

VI.4) **Autres informations:**

Les marchés du Synchrotron Soleil ne sont pas soumis au Code des Marchés Publics.

Origine de fonds: CNRS, CEA, collectivités territoriales (CRIF, CG91, région centre,...).

L'appel d'offres consécutif à cet AAPC sera sur performances.

IV.3.4) Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats sélectionnés (dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée): octobre 2005 (date prévisionnelle).

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

4.7.2005.